



Accompagnement des ASBL ecclésiales locales – Profil

Contenu du travail

- Accompagner la création et la gestion des ASBL de gestion du patrimoine mobilier et immobilier des doyennés, unités pastorales/secteurs et paroisses

Formation requise et compétences souhaitées

- Une formation en comptabilité **ou** en gestion financière **ou** en gestion immobilière (minimum un baccalauréat) est indispensable
- Des compétences complémentaires dans les autres matières citées ci-dessus et/ou éventuellement en droit (en partenariat avec les juristes de l'évêché) sont des atouts

Qualités indispensables

- Communication aisée
- Intelligence relationnelle
- Précision
- Disponibilité (y compris de 1 à 4 soirées mensuelles)
- Avoir une connaissance et un intérêt réel pour la vie de l'Eglise catholique

Conditions

- Engagement à durée indéterminée et à temps plein
- Statut d'assistant pastoral
- Rémunération selon le barème lié à ce statut
- Permis de conduire et possession d'un véhicule requis
- Début du travail le 1^{er} septembre 2024
- Possibilité de télétravail (1 jour/semaine)

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation, sont à envoyer au plus tard le 15 juin 2024 à l'attention de Mme Isabelle Maissin - isabelle.maissin@diocesedenamur.be

Les candidatures seront traitées de manière confidentielle.